

VENTE SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux.
En l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de Chartres au Palais de Justice de ladite ville, 3 rue Saint-Jacques

**SCP Alain MALET
et Guillaume BAIS**
Avocats au Barreau de CHARTRES
2, rue Percheronne - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 28 38 20

Le jeudi 19 avril 2018 à 14 h 00

D'une maison d'habitation

Construite en 2007, sise commune de CHÉRISY (Eure-et-Loir)
16 route de la Forêt, Hameau de Fermaincourt

Composée de : RDC : entrée (13,23 m²) avec escalier d'accès à l'étage et placard, WC (1,80 m²), grand séjour en forme de « L » (53,66 m²), cuisine ouverte sur le séjour (11,01 m²), buanderie (5,74 m²), une chambre (13,41 m²) avec salle de douche (2,89 m²). Étage : palier (5,85 m²), deux chambres (14,73 & 19,56 m²), une troisième chambre (14,47 m²) donnant accès à une salle de bains (3,19 m²), dressing (3,01 m²), salle de bains non aménagée (9,11 m²), WC (0,91 m²).



Chauffage électrique par le sol au RDC, et par convecteurs à l'étage. Garage accolé (47,41 m²). Agrandissement sur le côté de la maison pouvant servir éventuellement de véranda couverte. Vide sanitaire sous la maison. Terrasse en carrelage. Terrain clos partiellement. L'immeuble est occupé.

L'ensemble est cadastré E n° 791 pour 1 ha 22 a 93 ca et la moitié indivise d'un passage commun cadastré section E n° 792 pour 44 ca.

Mise à prix : 185 000 €

avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers, faute d'enchères

Fait à CHARTRES, le 20 février 2018
Signé : Alain MALET

Les visites auront lieu le mercredi 4 avril 2018 de 14 h 30 à 16 h 30 sur place, en présence de la SCP Bertrand DOIZY.

La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par Maître Alain MALET, membre de la SCP Alain MALET et Guillaume BAIS, Avocats, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat.

Les acquéreurs devront se munir d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois de date, d'une pièce d'identité, d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros, libellé à l'ordre de la CARPA, et, pour les sociétés, d'un extrait Kbis.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- À Maître Alain MALET, membre de la SCP Alain MALET et Guillaume BAIS, Avocats au Barreau de Chartres (Tél. 02 37 28 38 20)
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES où le cahier des conditions de vente est déposé (Tél. 02 37 18 72 56)
- Sur le site internet du Barreau de Chartres : www.ordredesavocats-chartres.com